



<p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Niveau : Primaire et secondaire</p> <p>Type de circulaire</p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A partir du</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Du 18 au 22 avril 2016</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Date limite</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mot-clé :</p> <p>Cours de citoyenneté, Patrimoine</p>	<p>Destinataires de la circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement; - À Madame et Messieurs les Gouverneurs ; - À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ; - Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ; - Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles primaires, ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires, ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux membres des Services de l'Inspection de l'enseignement secondaire et spécialisé ; - Aux vérificateurs de l'enseignement fondamental et secondaire. <p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Service général de l'Inspection ; - Aux Associations de Parents ; - Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.
--	--

Signataire		
Ministre / Administration :	Madame Joëlle MILQUET, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance	
Personne de contact		
Cabinet Milquet		
Marion BEECKMANS	02/801.78.48	marion.beeckmans@gov.cfwb.be
Secrétariat des Journées du Patrimoine		
Charlotte DUMONT	085/27.88.84	c.dumont@journeesdupatrimoine.be
Nombre de pages : 4		

Madame la Directrice, Madame la Préfète,
Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs années, l'Institut du Patrimoine wallon, dont dépend le Secrétariat des Journées du Patrimoine, conscient de l'importance du rôle à jouer dans l'éducation patrimoniale de la jeunesse, s'est investi d'une responsabilité : celle de sensibiliser les enfants au patrimoine qui les entoure.

Depuis 2010, la Semaine Jeunesse et Patrimoine accueille des milliers d'élèves de la 5^e primaire à la 2^e secondaire sur différents sites de Wallonie. Cette initiative a pour objectifs non seulement de sensibiliser les élèves à l'importance de la sauvegarde de leur patrimoine, mais aussi de les aider à comprendre le passé de leur région afin de construire son futur.

Pour cette 7^e édition, les élèves seront accueillis, **du 18 au 22 avril 2016**, dans l'un des 17 lieux repris au programme, avec des visites guidées gratuites et des animations ludiques et de qualité, assurées par des professionnels culturels.

Respectant les programmes et les directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enseignement et s'inscrivant dans les socles de compétences, cette nouvelle édition mettra en avant les grandes périodes de notre Histoire. Il s'agit d'une belle opportunité pour vos enseignants de faire se rencontrer la matière enseignée et sa déclinaison sur le terrain par le biais d'une sortie scolaire.

De plus, cette année, cinq sites accueilleront des artisans pour des démonstrations de leur savoir-faire aux élèves (taille de pierre, dinanderie et peinture en décor).

Je vous remercie de transmettre cette information aux membres de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressés.

**La Ministre de l'Education, de la Culture
et de l'Enfance,**

Joëlle MILQUET

Informations pratiques

Les animations proposées lors de cette semaine respectent les programmes et directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enseignement et s'inscrivent dans les socles de compétences.

La découverte du Patrimoine s'appuie sur :

- l'observation de l'environnement, l'étude de l'architecture, l'organisation d'un ensemble urbain, l'évolution des techniques et des savoir-faire ;
- l'expérimentation, à l'aide d'un matériel approprié, des notions d'espace, de volume, de rythme, de proportion.

1. Les journées du patrimoine sont organisées du 18 au 22 avril 2016 (il est à noter que les visites du site de Frizet sont quant à elles réservées aux 22 et 23 avril 2016).

Délais d'inscription : - Enseignement spécialisé : 22 janvier 2016
- Enseignement ordinaire : 11 mars 2016

2. Public scolaire concerné

- 5^e et 6^e primaire
- 1^{re} et 2^e secondaire
- enseignement ordinaire et spécialisé (si votre école fait partie de l'enseignement spécialisé, merci de contacter les organisateurs via l'adresse info@journeesdupatrimoine.be avant le 22 janvier 2016).

3. Durée

Une demi-journée, selon les horaires suivants :

Matinée

09h30 - 10h30 : visite guidée

10h30 - 12h00 : questionnaire sur le lieu ou atelier

Après-midi (sauf les mercredis 22 et 29 avril)

13h00 - 14h00 : visite guidée

14h00 - 15h30 : questionnaire sur le lieu ou atelier

4. Programme

Dans chaque lieu proposé, les activités reprises ci-dessous sont organisées :

- Une visite guidée adaptée à l'âge des participants.

Elle est le premier contact avec le lieu et permet l'assimilation aisée de connaissances élémentaires en matière de patrimoine.

- Un questionnaire sur le lieu de mise en pratique, accompagné d'un guide.

Le questionnaire permet d'assimiler les informations rencontrées de manière ludique et didactique, rendant plus concrètes les connaissances acquises.

5. Présence d'un artisan

Certains sites accueilleront un artisan pour des démonstrations d'un métier du patrimoine.

6. Matériel pédagogique

- fiches pédagogiques pour les enseignants
- documents pour les élèves

7. Coût

Gratuit (excepté les transports)

8. Inscriptions

Sur le Site Internet : www.journeesdupatrimoine.be (sur l'onglet scolaire). Le nombre de places disponibles pour chaque site est limité.

Pour plus d'informations sur l'évènement, vous pouvez contacter Charlotte DUMONT au 085/27.88.84 ou c.dumont@journeesdupatrimoine.be

À l'occasion de la Semaine Jeunesse et Patrimoine, l'Institut du Patrimoine wallon pourrait être amené à prendre quelques photos. Les photos réalisées l'aideront, le cas échéant, à illustrer ses opérations de promotion ou de sensibilisation du public au patrimoine. Si vous souhaitez que les élèves ne soient pas photographiés, vous êtes invités à prendre contact avec l'Institut du Patrimoine wallon via les coordonnées mentionnées ci-dessus.